

# RAPPORT ANNUEL



## 2016

**Fondation AGIR**  
**Rue du Simplon 7**  
**1207 Genève**  
**Tél. : 022 328 03 93**

---

## *Préambule*

---

### **Une annus horribilis**

L'année 2016 devait marquer un tournant important pour la Fondation, s'agissant de l'activité transport et du développement humanitaire.

Mais rien de cela ne fut au programme.

En tout début d'année, je fus hospitalisé d'urgence pour pouvoir bénéficier d'une nouvelle greffe rein-pancréas, greffe destinée à me rendre une vie normale après 4 années de dialyse. Mais le scénario de cette aventure tourna plus en film d'horreur qu'en histoire romantique et passionnante. Pendant cette opération et suite à de multiples négligences, je fus victime d'une hémorragie majeure ayant engagé mon pronostic vital. Je sortis néanmoins de cette situation, mais, me retrouvais privé de la vision.

Dès lors, aussi bien ma propre existence que le fonctionnement de la Fondation furent remis en question. Mais la Fondation poursuit ses activités de base tout en restant dans l'incertitude de l'avenir.

L'année 2016 bouscula également les activités de la Fondation par le turn-over de nombreux employés, principalement le départ en retraite de notre programmateur et le passage de témoin d'une activité majeure pour la Fondation.

Considérant encore un certain nombre de difficultés liées à l'absence de collaborateurs ainsi que la destruction d'un véhicule sans faute de notre part et sans dommage corporel, Dieu merci, on peut considérer que cette année 2016 ne fut qu'une année de transition plus honnêtement dit une année de survie, notamment économique.

Les activités n'ayant repris presque normalement qu'en octobre-novembre 2016 de nombreux dossiers demeurent en attente, plus particulièrement la Motion 2224 pour le règlement, peut-être, de la question des transports accompagnés de personnes à mobilité réduite qu'il faut dès lors considérés comme des transports d'aide à la vie sociale et non plus comme des transports liés à des soins.

Vivement qu'advienne 2017 !



Jean-Claude RUCKTERSTUHL  
Président

---

## *Organes*

---

### **Membres du Conseil de Fondation**

M. Jean-Claude RUCKTERSTUHL, Président, membre fondateur  
Pr. Pierre-Yves MARTIN, Vice-président, membre fondateur  
Pr. Thierry BERNEY, membre

### **Administration & Ressources Humaines**

Mme Rosa Linda McDONALD

### **Programmation des Transports**

M. Redouane KHAIDA  
Mme Nelly DONGBA (50%)

### **Comptabilité**

Mme Nelly DONGBA (50%)  
M. Jean-Claude BERENGUER (supervision)

### **Développement Commercial & Vente**

M. Michel SAILLET

### **Marketing & Communication**

M. Christian MONZANI

### **Staff Chauffeurs**

M. Job BAIRE  
M. Dominique BARCHECHAT  
M. Maammar BOUAZZI  
M. Pierre CAVROIS  
M. El Hassan EL MAAZI  
M. François GOBBI  
M. Thierry GUMY  
M. Gilles KRIPPNER  
M. Jefferson OCORO IBARGÜEN  
M. Mehmet RASHITI  
M. Patrice REGHAL  
M. Safet RUSITOVIC  
Mme Myriam SCALA  
M. Enver ZENELI

### **Staff Chauffeurs Remplaçants**

M. Ben BAMBA  
M. Kryeziu LAVDIM  
M. Juan José TORRES HERNANDES  
M. Gerald ZEHREN

Notre Fondation a dès le départ choisi de travailler avec le concours des emplois de solidarité, sachant que ce programme nous permettait de faire bénéficier à de nombreux patients des transports à coût particulièrement bas.

Notre politique a été de favoriser l'engagement de personnes de plus de 50 ans, sachant que pour ces personnes, très peu formées ou touchées par un léger problème de santé, le retour à l'emploi traditionnel serait très difficile.

### **Organe de révision**

Auréfi Société Fiduciaire SA, Rue des Battoirs 7, 1205 Genève

---

### *Vie générale de la Fondation*

---

Le poste de Président de la Fondation ayant été vacant près de 6 mois, c'est le Conseil de Fondation, plus spécialement Messieurs Pierre-Yves MARTIN et Thierry BERNEY qui ont assuré son bon fonctionnement sur le plan juridico-administratif.

Le soutien des membres du Conseil de Fondation dans ce moment difficile a été essentiel pour la poursuite des activités de la Fondation.

En effet, la période de février à avril 2016 a vu la modification de la convention nous liant au service des EdS et une lecture attentive de ce document a mobilisé les membres du Conseil. La convention a pu être renouvelée sans difficulté.

Concernant l'activité transport, nous avons envisagé d'entamer le renouvellement général des véhicules pour fin 2016, mais malgré les efforts entrepris par les personnes en charge du dossier, les conditions générales pour mettre en action ce projet n'ont pas été réunies.

Un autre projet, la Trasplantcup 2016 a dû être ajournée bien qu'un faisceau d'éléments favorable nous ait été donné sur sa faisabilité par divers partenaires potentiels.

Ce projet concernait la réalisation d'endurance sur 24 heures de Karting électrique sur un circuit d'un kilomètre construit de toute pièce sur la plaine de Plainpalais. Cette course d'endurance de 24 heures prenait son sens dans l'idée que la viabilité maximum des organes après un prélèvement, notamment celle du rein, est d'environ 24 heures.

Ce projet reste néanmoins à l'ordre du jour et se réalisera sous d'autres formes et en d'autres temps.

Le projet humanitaire " Centre de soin Haïti "a lui aussi été mis en veilleuse, même si occasionnellement et à titre individuel des membres du groupe de préparation ont tout de même œuvré pour ce projet. Enfin, last but not least, l'équipe des employés de la Fondation a assuré le bon fonctionnement de notre activité de base et s'est concentrée plus particulièrement sur le développement du confort et de la qualité du contact pour les usagers, ce qui a, petit à petit, permis d'augmenter globalement le nombre de transports mensuels, sans toutefois malheureusement pouvoir tant s'en faut couvrir l'intégralité des charges de notre fonctionnement.

---

## *Transports*

---

L'activité transport est le fondement de l'existence de la Fondation aujourd'hui. Cette activité représente plus du 80 % des activités de la Fondation, c'est dire si elle prend de la place et elle doit être considérée comme notre activité phare.

Nous devons constater que depuis 2012, date de l'acquisition de notre flotte actuelle, nos véhicules roulent beaucoup, sont de qualité d'entrée de gamme et présentent un confort, comparativement à d'autres transporteurs nettement moins bons.

De plus, nous relevons ici le nombre invraisemblable de pannes techniques sur l'ensemble de nos véhicules et nous pouvons sans hésitation envisager le renouvellement de notre flotte dans une autre marque que Dacia, en ayant pour objectif une sérieuse augmentation du confort passager.

De nombreuses démarches ont été réalisées auprès de différents partenaires potentiels, Citroën, VW, Renault, Ford, Nissan, etc.

Compte tenu du cahier des charges établi pour le bon fonctionnement de notre service et surtout dans la perspective d'une réorganisation complète du transport accompagné sur le canton de Genève suite à la Motion 2224, nous en avons déduit que le meilleur véhicule que nous souhaitons fournir à la population genevoise nécessitant des transports accompagnés s'orientait vers le VW Caddy-Maxy présentant le meilleur rapport qualité-prix.

De plus, la modification pour la prise en charge des fauteuils roulants ou électriques est un des arguments majeurs pour le choix de ce véhicule.

---

## **Organisation générale des transports accompagnés :**

### ***Le bébé sera-t-il en bonne santé?***

---

Concernant la Motion 2224 un groupe de travail dont notre Fondation ne fait pas partie a été mis en place par le DEAS. L'objectif est de voir dans quelle mesure la mutualisation des ressources (humaines, matérielles) est possible pour assurer :

1. Le transport de l'ensemble des demandes des personnes nécessitant un transport accompagné.
2. La réduction importante des prix pour que les personnes à mobilité réduite puissent bénéficier, elles aussi, d'une vie sociale la plus riche possible.

Ces deux conditions sont à notre sens les seuls à prendre en compte sur cette question.

Certaines voix s'élèvent soit pour orienter le débat vers l'idée de transports médicaux, soit pour orienter la perspective vers le transfert de cette activité vers les taxis.

Nous estimons quant à nous que les transports accompagnés tel qu'ils sont faits par notre Fondation ou par les autres acteurs du secteur sont des transports dans le seul et unique but d'un accès à la vie sociale de la cité, vie dont ils sont actuellement grandement privés.

Aujourd'hui, un transport actuel coûte globalement entre CHF 35.- et CHF 50.- .Pour un aller-retour, il faut donc doubler cette somme.

### **Peut-on alors envisager de passer une soirée à la Comédie, au cinéma, dans une réunion associative éventuellement à des tarifs pareils ?**

Les personnes dont il est question ici sont donc de facto exclues de la vie de la cité, car ces tarifs étant tellement ruineux, ils ne sont utilisés, le plus souvent, que pour des transports indispensables, prioritairement aujourd'hui pour des soins médicaux.

Ceci est donc la raison pour laquelle nous nous battons " bec et ongles " pour aboutir à terme à une organisation des transports accompagnés de même nature que celle des transports publics pour les personnes valides.

---

### *Développement de projet humanitaire : Haïti*

---

Comme nous vous l'avions présenté dans nos rapports précédents, en 2016 le projet de construction d'un centre de dialyse à Haïti a quand même réussi à se développer.

Un de nos précédents chauffeurs étant haïtien, nous lui avons présenté le projet et il s'est dit très intéressé et très motivé à nous aider dans cette aventure, car effectivement c'est une véritable aventure.

Fin 2016, notre chauffeur, Bernard CHARLES, nous a mis en contact avec les responsables du Diocèse de Fort-Liberté (Département Nord d'Haïti) et l'évêque de ce Diocèse, Monseigneur Alphonse QUESNEL qui nous a indiqué être ravi de pouvoir nous aider dans notre projet.

À cela, il a ajouté que les terrains à disposition du Diocèse pouvaient nous être mis à disposition.

Si je résume, il s'agit globalement de deux terrains. Le premier est de 12 hectares sur lequel pourrait s'implanter le centre de soin ainsi qu'une culture maraîchère à destination de la population à faible revenu de la région, l'autre terrain de 12 hectares également est prédisposé lui à la culture du cacao criollo, un des meilleurs cacao au monde et difficilement trouvable sur le marché international.

Dès lors, le projet a pris un tout autre visage sachant que d'une part nous avons l'église catholique haïtienne en " tampon " entre l'État et nous, que l'église ferait les démarches administratives pour nous et que d'autres part il pourrait économiquement s'autofinancer par la culture du cacao.

Nous sommes ravis du développement de ce projet qui inclut l'idée de la culture " fair trade ", la participation des acteurs locaux, ainsi que la participation du personnel médico-infirmier indigène.

Ce qui précède est bien évidemment la pointe de l'iceberg, car à partir de là nous devons envisager l'ensemble des questions opérationnelles liés à la construction des bâtiments, l'approvisionnement en ressources des soins, la recherche effective du personnel médico-infirmier, la création de plantation aussi bien à destination de la consommation des populations locales que celle du cacao destiné, au travers d'une coopérative répondant à nos attentes, au commerce international.

---

## *Chiffres*

---

*En résumé, le **Service Transports**, c'est :*

- **7 véhicules en activité**
- **une programmation précise des transports sur le logiciel MobilityTool**
- **12 chauffeurs**
- **4 remplaçants**
- **5 membres du personnel administratif**
- **près de 11'000 courses/an**
- **200'00 km/an**
- **300 usagers transportés**

---

## *Finances*

---

L'activité économique de la Fondation AGIR se termine fin 2016 par une perte de CHF 57'978.55.

Cette perte met notre Fondation dans une situation difficile et nous oblige à redoubler d'efforts, à activer l'ensemble des donateurs potentiels pour nous faire sortir de cette difficulté. Des contacts ont été pris aussi bien du côté institutionnel que du côté des donateurs privés et nous pensons que cette fois-ci notre Fondation pourra être dotée d'un capital suffisant pour aborder sereinement les années à venir.

Nous devons toutefois relever la question des fonds de la Fondation Didier Drogba inclus dans nos comptes 2016.

Ayant effectué une demande de donation exceptionnelle pour les services rendus à cette Fondation, son secrétaire général, Monsieur Assemian Guy Roland Tanoh nous a répondu qu'il ne pouvait nous accorder que CHF. 10'000.- de don, les CHF.- 23'000.— restants devant lui être restitué.

Je rappelle à toutes fins utiles que notre Fondation a obtenu pour les soins de deux personnes ivoiriennes les tarifs humanitaires aux HUG de Genève. Si la Fondation Didier Drogba avait dû payer le tarif plein pour étranger non résident, elle aurait dû s'acquitter d'une somme d'environ CHF 850'000.-- . Elle n'a payé effectivement que CHF 71'500.--, notre Fondation n'ayant sollicité pour son énorme travail aucune prestation financière.

Il va s'en dire que la réponse de la Fondation Didier Drogba va nécessiter, courant 2017 une attention particulière et une réponse appropriée.

Enfin, concernant le changement de notre flotte, nous avons déposé une demande de financement auprès de la Loterie Romande et de la Fondation Hans Wilsdorf. Notre demande concerne également le financement du développement d'une application informatique pouvant potentiellement remplacer avantageusement notre système actuel qui est efficace, mais lourd, peu adaptable et d'une conception obsolète.